Quarante-et-unième Année — N° 6 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES LUNDI 6 JANVIER 1896.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :
ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 5 JANVIER 1896

UNE RÉFORME NÉCESSAIRE

On commence enfin à reconnaître un peu partout que la façon dont nous comprenons le suffrage universel n'a pas le sens commun.

Le *Petit Journal* déclarait, ces jours-ci, que, depuis l'établissement de la République parlementaire, c'est la minorité qui a gouverné la majorité.

Dans la *Revue politique et littéraire*, M. Paul Laffitte écrit :

« Additionnez les voix de ceux qui se sont abstenus, de ceux qui n'avaient plus de candidat au second tour, de ceux enfin qui ont voté jusqu'au bout pour le candidat vaincu : vous arrivez à ce résultat paradoxal que, sous un régime qui proclame le droit des majorités, c'est une minorité qui fait les lois. »

Voici des chiffres qui vont en donner la preuve... Ils sont établis par un statisticien, M. Eugène d'Eichthal, d'après les plus irrécusables documents.

Dans les quatre dernières élections législatives, la répartition des voix s'est faite ainsi :

Années	Voix obtenues par les élus	Voix non représentées
1881	4.500.000	5.600.000
1885	4.040.000	6.000.000
1889	4.500.000	5.800.000
1893	4.500.000	5.900.000

A Paris, le conseil municipal a été élu par 190,000 voix sur 500,000 électeurs inscrits.

Nous avons voulu étudier à ce point de vue nos scrutins politiques locaux (élections législatives) et voici ce que nous avons trouvé:

CIRCONSCRIPTIONS DE ROUBAIX

Années	Voix obtenues par les élus	Voix non représentées
1881	5.651	7.770
1889	8.295	10.355
1893 6e circonscription	5.948	7.073
1893 7e »	6.887	9.610

TOURCOING

		Voix non représentées
1881	6.123	8.576
1889	7.156	9.146
1893	8.216	11.051

Quelle conclusion peut-on tirer de ces intéressantes statistiques?

C'est qu'il faut trouver le moyen de faire enfin une vérité du principe *du gouvernement du peuple par le peuple*.

Le premier de ces moyens, c'est de rendre le *vote obligatoire*, comme il l'est devenu en Belgique. Tout citoyen qui n'irait pas voter (sans motifs légitimes dûment prouvés) paierait une amende la première fois, une amende plus forte la seconde fois et serait condamné à la prison la troisième fois.

Il faudrait bien se garder de priver le délinquant de ses droits électoraux, car il ne manque pas d'égoïstes, de *j' m'enfoutistes* qui se feraient condamner pour le plaisir d'être débarrassés de ce qu'ils considèrent comme une corvée.

On ne devrait pas avoir plus le droit de fausser la portée d'un scrutin par son abstention, qu'on n'a le droit de le fausser par une autre manœuvre quelconque.

Nous voudrions aussi, nous l'avons dit souvent, le *double suffrage* pour le père de famille et pour le frère aîné d'orphelins mineurs.

N'est-il pas absurde qu'un jeune homme de 21 ans, ne sachant rien de la vie ni de la chose publique, ait tout autant d'influence dans l'État français que son père ?

Donner au père de famille plus d'autorité politique, réduire ses impositions et ses charges de toute nature en proportion du nombre de ses enfants, ce serait là deux réformes qui, avec le vote obligatoire, changeraient beaucoup de choses en France.

ALFRED REBOUX.

LA FRANCE ET LE VATICAN

Nous extrayons le passage suivant d'une nouvelle lettre adressée au *Patriote*, de Bruxelles, par son correspondant particulier de Rome :

« Les échanges de vues persistent entre le Saint-Siège et le quai d'Orsay. Il est probable qu'après des communications reçues, le cabinet radical ne songera plus au remplacement de l'ambassadeur de France. Il me revient aussi que le gouvernement ne maintient déjà plus l'intégrité de sa fameuse liste épiscopale, pour laquelle il prétendait vouloir aller jusqu'au fond.

» Reste le projet de loi sur les associations. Bien que la rédaction n'en soit pas achevée, on annonce de bonne source que la mesure législative vise cruellement l'existance des ordres religieux. On accorderait à l'*exécutif* les « pouvoirs discrétionnaires » réclamés en 1881 par M. de Bismarck au début des négociations avec Rome. Ce serait, pour les préfets, la faculté de visite, de contrôler, de fermer, à leur gré, les maisons religieuses.

» Jamais le Pape n'acceptera une telle loi : si elle ne donne pas à l'Eglise, après le Concordat dont elle annonce l'agonie, les conditions satisfaisantes d'existence légale, le conflit semble inévitable, vu le fond de la question, où il s'agit d'être ou de n'être pas, et cela non plus pour les communautés religieuses, mais pour l'Eglise même en France, pour les paroisses et les diocèses. Sur un point pareil, Rome ne saurait ni rester inerte ni borner son action à des notes diplomatiques : ce serait le cas pour elle d'entendre la voix des Ecritures : « *Clama ne cesses : quasi tuba exalta vocem.* »

LE DÉPOT DU DRAPEAU DU 200e AUX INVALIDES

Paris, 4 janvier. — Ce matin, le drapeau du 200e de ligne, retour de Madagascar, a été remis solennellement aux Invalides ou il restera déposé. Depuis quelques jours, le drapeau était déposé au ministère de la guerre. Une compagnie d'infanterie est allé le prendre et l'escorter ce matin musique en tête.

Le drapeau est remis par le colonel Bizot au capitaine Blavier qui le portait pendant la campagne.

La foule acclame les troupes et les survivants de Madagascar aux cris de : « Vive l'armée ! vive le 200e ! » Les tambours battent, les clairons sonnent au drapeau.

En avant, le 200e ou plutôt ses représentants, font leur dernière étape vers les Invalides. Sur tout le parcours, les ovations se succèdent.

A l'Hôtel des Invalides

Dès dix heures, sous un clair soleil, le quartier des Invalides prenait un air de fête. Toutes les avenues retentissaient des fanfares, des sonneries, des roulements de tambours. Les divers détachements des régiments d'infanterie de la garnison de Paris convoqués pour la cérémonie se plaçaient, au fur et à mesure de leur arrivée, dans les allées du jardin, vis-à-vis de l'esplanade.

Seuls, les détachements constituant la garde pénétraient dans la cour d'honneur et guidés par un chef d'escadron de cuirassiers, venaient prendre la place qui leur était assignée à gauche de la cour.

Sous la galerie de gauche, un détachement d'invalides armés de la lance, portant le légendaire *Briquet* suspendu au baudrier de buffle blanc, forme l'escorte du drapeau blanc et rouge de Ranavalo. Il manque de coquetterie, le pavillon de la reine des Hovas ! une hampe de bois d'acajou terminée par une sorte de pomme de pin et une liane de paille tressée fixant l'étoffe ; au milieu, une couronne d'étoffe rouge grossièrement découpée et les deux lettres.

Sur la poitrine du vétéran qui le porte, brillent toutes les décorations évoquant le souvenir des guerres des trente dernières années, y compris la Légion d'honneur et la médaille militaire.

A onze heures moins un quart, les petits tambours des invalides, la clique des anciens, quatre enfants d'une douzaine d'années portant l'uniforme des anciens tambours de la garde nationale et commandés par un vieux caporal, la poitrine couverte de médailles, battent un énergique roulement. Ils saluent le général Arnous qui fait son entrée dans la cour d'honneur.

Les troupes portent les armes, les invalides lèvent leurs lances, le général marche péniblement . il a reçu dix-sept blessures, dont plusieurs à la bataille de Gravelotte. Il passe rapidement en revue ses invalides, puis se plaçant face aux vieux braves, il donne l'ordre à l'un d'eux de sortir des rangs.

C'est un caporal à la jambe de bois, déjà décoré de la médaille militaire et de plusieurs médailles commémoratives, auquel va être remise la croix de la Légion d'honneur. Il est ému lorsque le général lui adresse la formule traditionnelle et l'arme chevalier, tandis que les tambours ouvrent et ferment le ban.

L'arrivée du drapeau

Des fanfares éclatent au loin, annonçant l'arrivée de la délégation du 200e et du drapeau. Un mouvement se produit parmi la foule qui borde les fossés et couvre l'Esplanade.

Une escorte de cavalerie pénètre dans la cour avec le général commandant la place de Paris, le général Saint-Germain. Les tambours battent, les clairons sonnent aux champs, une compagnie d'infanterie, musique en tête, drapeau déployé, la compagnie du 74e d'infanterie, celle qui accompagna au mois de mars dernier jusqu'à la gare de Lyon le détachement fourni par la garnison de Paris au 200e de ligne, pénètre jusqu'au fond de la cour et prend position en bataille sur la droite.

Le drapeau du 200e et son escorte sont arrêtés dans le couloir d'Austerlitz. De nombreux soldats parisiens rapatriés ayant appartenu au 200e, hâves, amaigris, anémiés par la fièvre, sont venus serrer la main à leurs officiers. Tous rendent hommage à l'énergie, à la bienveillance, aux grandes qualités militaires de leur chef, le colonel Bizot.

La remise du drapeau

Onze heures sonnent. Les troupes présentent les armes. Le général Saint-Germain, à cheval, s'est placé au milieu de la cour, ayant près de lui le général Arnous. Le drapeau du 200e fait son entrée aux Invalides, porté par le capitaine Blavier, précédé par le colonel Bizot et escorté par huit officiers du régiment et quatre sous-officiers en congé de passage à Paris, étaient venus se joindre à la délégation.

Les officiers qui la composent ont revêtu l'uniforme qu'ils portaient à Madagascar, vareuse gros-bleu, pantalon de même couleur avec lisière rouge, bonnet de police à galons d'or indiquant le grade. Plusieurs des membres de cette délégation sont déjà décorés des médailles coloniales et du Tonkin. Ils ont l'air vraiment martial et résolu, l'air de soldats ayant vu le danger de près.

Le colonel Bizot, droit, physionomie franche et énergique, longue barbe grisonnante encadrant un visage coloré, basané par le soleil de Madagascar, donne bien l'impression d'un vrai chef, aussi vaillant qu'animé de sollicitude pour ses soldats. Il s'avance au port d'arme et s'arrête à quelques pas du général commandant la place de Paris: près de celui-ci, un étendard malgache, pris à Ambohamarina, est au milieu d'un piquet d'invalides.

Le capitaine Blavier présente le drapeau qu'il a porté jusqu'à Tananarive. Le général de Saint-Germain lève son épée. Tambours et clairons battent et sonnent au drapeau. Tout le monde se découvre. Le drapeau du 200e précédé du colonel Bizot, encadré des officier et sous-officiers du régiment, rentrés en France, passe devant le front des délégations et vient s'arrêter à dix mètres du général de Saint-Germain, autour duquel ont pris place les officiers représentant le président de la République, le général Jeannerod, chef de cabinet du ministre de la guerre, son officier d'ordonnance, le commandant Pauffin de Saint-Morel, représentant le général de Boisdeffre et un grand nombre d'officiers de toutes armes.

Paris, 4 janvier. — Après la remise du drapeau du 200e aux Invalides, dont nous vous avons envoyé le récit, le général de Saint-Germain a prononcé l'allocution suivante :

« Drapeau du 200e,

» Au nom de la France, au nom de l'armée, nous te recevons avec fierté et avec reconnaissance dans cet asile de nos gloires militaires.

» Ton histoire n'aura pas été longue; mais elle aura été glorieuse. Ceux de nos camarades qui auront pu t'accompagner ont prouvé ce dont est capable le soldat français guidé par le sentiment de l'amour de la patrie.

» Grâce à son esprit d'abnégation, et malgré les intempéries d'un climat meurtrier, tu as pu flotter sur la capitale d'une île immense.

» Gloire au drapeau du 200e !

» Salut ! au nom de la France. »

A ce moment l'émotion était indicible; malgré la solennité imposante de la cérémonie, quelques bravos se sont fait entendre parmi les assistants.

Le colonel Bizot s'est alors avancé à la tête de la garde d'honneur du glorieux drapeau et, se dirigeant du côté du Musée d'artillerie, il y a pénétré, suivi du général Arnoux et d'une garde d'honneur composée de quatre invalides.

Le drapeau du 200e a été placé dans la section des armures, salle de l'historique des drapeaux français. Il fait pendant au drapeau du 47e régiment de ligne qui flottait à la prise de Constantine.

Aussitôt ce précieux dépôt effectué, le général de Saint-Germain est venu prendre place pour le défilé des drapeaux des régiments, du côté de l'Orient; à sa droite se tenaient les officiers du 200e.

Puis le défilé a commencé : très beau, très imposant, il a clos dignement cette belle fête militaire dont le souvenir demeurera dans la mémoire de ceux qui y ont assisté.

A l'issue de la cérémonie un repas a réuni chez leur colonel les officiers du 200e.

LA MORALE DE LA CONCURRENCE

La *Nouvelle Revue*, qui est ouverte à toutes les opinions, publie dans son numéro du 1er janvier un article de M. Yves Guyot sur *La Morale de la concurrence*. La science de l'économie sociale que M. Yves Guyot possède à un si haut degré ne lui fait considérer la morale que dans ses formes d'échange et de profit. Une autre morale plus haute que la morale économique nous est nécessaire, celle du don et du sacrifice de soi à autrui : celle-là n'est pas humaine, elle est divine. — M. Yves Guyot ne nous parle que de la première, avec beaucoup de science, il est vrai, et voici la conclusion de son étude :

Ces rétrogrades qui se prétendent avancés, ces protectionnistes qui retardent sur Colbert sont confits dans ces vieilles règles de morale : « On ne s'enrichit qu'au dommage d'autrui. — Vends le moins possible et le plus cher possible. — Considère que le client est fait pour toi et non toi pour le client. S'il résiste, il faut que l'Etat te le livre. — Le devoir du gouvernement est de te protéger contre tes concurrents, surtout du dehors. — Occupe-toi moins de faire que d'empêcher les autres de faire. — Sers-toi de la liberté politique pour supprimer la liberté économique. »

Les socialistes donnent ces préceptes aux travailleurs : « Ton patron ne s'enrichit que de ton surtravail.— Fais-en le moins possible et le plus mal possible.—Considère-toi comme un paria, et au lieu de te livrer à cet effort économique qui s'appelle le travail, fais la politique socialiste de la lutte des classes, avec l'expropriation à ton profit de la société bourgeoise et capitaliste. — Fais le lézard à l'atelier, réserve ton énergie pour la guerre sociale. — Crois en la société, qui te donnera bonheur et richesse, pourvu que tu aies foi en nous. »

Dans le régime de la liberté économique, voici les vérités acquises : « Tout producteur a plus besoin de vendre que son client d'acheter. — Réduis presque indéfiniment ton bénéfice relatif pour augmenter indéfiniment ton débouché global — Ta fortune est la richesse de ta clientèle. — Ta prospérité dépend de la prospérité générale. — Toute concurrence provoque un effort et un effort est un progrès.— Non seulement tiens les engagements, mais va au-delà. — La base de ta valeur est la morale professionnelle. »

La conception protectionniste et socialiste produit une morale de paresse et de dépression pour l'individu, de méfiance, d'envie et de haine à l'égard des autres.

La conception libre-échangiste produit un surcroît d'énergie, d'action pour l'individu, de bienveillance, de confiance et de solidarité à l'égard de l'humanité entière.

Je viens de démontrer qu'elle me paraît la pratique des vertus morales les plus hautes, même de celles qui paraissent le plus inaccessibles. Nous devons donc résolument proclamer et enseigner que, de même que les civilisations basées sur l'exploitation du vaincu par le vainqueur, le grand ressort moral a été la concurrence guerrière, de même dans les civilisations basées sur la science, la production et l'échange, le *grand ressort moral est la concurrence économique.* YVES GUYOT.

LE COMMERCE & L'INDUSTRIE de Roubaix-Tourcoing EN 1895

Après avoir traversé une longue période difficile le commerce et l'industrie de nos places a eu enfin une année de prospérité.

« Nous débutons — écrivait, au commencement de 1895, l'un de nos collaborateurs lainiers — à des prix inconnus jusqu'à ce jour et s'il est vrai que le bon marché d'un article en augmente l'emploi, nous devons voir cette année notre industrie des plus prospères. »

Ces prévisions devaient heureusement se réaliser. L'année 1895 s'est ouverte sous des auspices plus favorables que sa devancière. Sans pouvoir encore constater une reprise sérieuse d'affaires, on sentait tout au moins que le ton général était plus confiant. Mais la faiblesse du terme enrayait l'élan et ce n'est qu'en février qu'une légère amélioration se fit sentir.

Mars voyait s'accentuer le mouvement : les affaires prenaient une allure plus active et les détenteurs obtenaient plus facilement leurs prix.

A l'animation, constatée en mars, succédait en avril un certain ralentissement dans les transactions, les besoins les plus urgents de la consommation ayant été couverts. La demande persistait cependant mais la résistance des détenteurs restreignait l'importance des opérations.

Au commencement de mai, la faiblesse qui se manifestait aux ventes de Londres n'était pas sans exercer quelque influence sur les places de Roubaix-Tourcoing, bien que la baisse eût été plutôt un nivellement de cours entre la laine brute et le peigné.

D'ailleurs l'émotion se calma vite et on reprit confiance. Les stocks n'avaient rien d'exagéré, l'alimentation des peignages diminuait, d'autre part la campagne de Buenos-Ayres était terminée et les trois plus fortes ventes de Londres avaient eu lieu. Tout cela contribua à ranimer la confiance et dès le commencement de juin, en enregistrait des affaires importantes en tous les genres, au point que les conditions publiques avaient peine à suffire.

Les cours s'étaient ressentis de cette impulsion et accusaient une majoration assez sensible. On vendait alors le peigné d'Australie à 4 fr 25, le Buenos-Ayres à 3 fr. 75 et tous les autres genres dans les mêmes proportions.

L'amélioration persista durant la première quinzaine de Juillet, et une nouvelle avance des cours en résulta : ainsi le peigné Buenos-Ayres retrouva le prix de 4 fr. qui avait disparu des cotes du disponible depuis longtemps déjà : on obtenait, d'ailleurs, sur tous les genres quinze à vingt centimes de plus qu'à fin juin.

Il faut constater aussi l'animation qui existe en fabrique : le stock s'écoule facilement et il se remet de nombreux suppléments d'ordres.

Le mois d'août n'est pas moins bon que son devancier : le terme, qui avait semblé bouder un moment, suit le mouvement et progresse de 20 à 25 centimes en une semaine. En disponible, on voit pratiquer le prix de 4,75 à 4,90 pour les bons peignés d'Australie, qui semblaient se raréfier : le Buenos-Ayres obtient jusque 4,25. Ces prix étaient, vers la fin du mois, poussés jusque 5,10 et 4,40.

La situation reste la même, au début de septembre; la fabrique et le négoce en tissus traversent une période très heureuse; dans le commerce de laines le disponible est toujours actif : on cote alors le peigné d'Australie pour chaine 5 fr. 25 le Buenos-Ayres 4,55 à 4,60, la prime de croisés 4,25 à 4,30. Mais, dans la seconde quinzaine de ce mois, un recul assez inattendu des cours au terme vient quelque peu refroidir la consommation qui avait opéré largement en disponible et payé assez facilement la hausse : comme conséquence la demande s'est ralentie sans que, pour cela, les prix soient sérieusement atteints

C'est en octobre que le calme s'est surtout fait sentir mais dans le commerce de laines seulement ; la baisse du terme avait enrayé la demande et fatalement les cours se soutenaient péniblement.

En fabrique les métiers continuent à battre régulièrement.

Dès les premiers jours de novembre, l'allure des affaires en laines semble être un peu plus vive, grâce à quelques demandes venues de l'étranger. Il se traite des affaires assez suivies surtout en Australie et en croisés.

Décembre n'a apporté aucune modification bien appréciable dans cet état du commerce et de l'industrie de nos places, et, somme toute, la situation, sans révéler l'animation du milieu de l'année, est absolument saine jusqu'au bout.

En résumé cette année 1895 doit être classée parmi les meilleures: elle passe pour exceptionnellement prospère pour la fabrique, et les industries annexes, comme la filature, la teinturerie, etc., en profitèrent. Pour le commerce de laines, malgré les fluctuations du terme, elle fut bonne : la saison des laines à Buenos-Ayres s'étant faite sur les bas prix de la fin de 1894, a été avantageuse pour les importateurs qui ont pu se liquider dans les mois d'activité du milieu de l'année.

Nous sommes heureux de terminer cette revue avec une note moins sombre que pour 1894 et nous souhaitons que 1896 soit aussi prospère que 1895.

J. PETIT-LEDUC.

LES AFFAIRES DU TRANSVAAL

Paris, 4 janvier. — D'après les dépêches de Berlin, on suppose que le Transvaal saisira l'occasion qui lui est offerte pour proclamer sa complète indépendance et annuler la convention de 1885 reconnaissant la suzeraineté de l'Angleterre.

Le ministre des affaires étrangères et l'agent du Transvaal ont passé tout l'après-midi d'hier à conférer. On croit qu'il s'agit de préparer un coup et que le télégramme de l'empereur a été envoyé pour faire connaître officiellement les vues du gouvernement allemand.

De grands meetings avaient lieu hier soir à Hambourg, Cologne et Berlin, en faveur des Boers.

On considère à la Bourse de Londres que l'intervention de Guillaume II a aggravé la situation; son télégramme a fait baisser la cote jusque et y compris les Consolidés.

L'opinion britannique saura se souvenir des sentiments qui ont dicté cette intervention, même s'ils sont partagés par la France et la Russie.

Une interview de M. Leyds

M. Leyds, le secrétaire d'Etat du Transvaal, qui est actuellement à Berlin, s'est laissé interviewer sur les évènements dont l'Afrique du Sud est en ce moment le théâtre.

— Le mouvement des Uitlanders, a-t-il déclaré, est organisé par un groupe de spéculateurs anglais, le Chartered Company, Cecil Rhodes et le groupe Bernato, afin de provoquer une révolution au Transvaal et de remplacer le président Kruger par une créature de M. Cecil Rhodes, qui proclamerait l'annexion du Transvaal à la colonie du Cap.

» Le coup de main de Jameson a été préparé de longue main, comme le prouve le fait que le groupe financier susnommé a jeté sur le marché des centaines de millions de valeurs minières qu'il espérait racheter à bas prix, après l'équipée de Jameson. Il ne faut pas chercher d'autre cause au krach de novembre.

» La défaite de l'aventurier et la prompte intervention de l'Allemagne renversent cette combinaison audacieuse et augmentent les chances d'une solution pacifique.

» M. Cecil Rhodes essayera vainement de décliner les responsabilités qu'il a encourues dans cette affaire. C'est lui, en réalité, qui fut l'instigateur de l'invasion, c'est lui qui arma secrètement une troupe de nègres qui devaient venir en aide à Jameson.

» Les Boers traiteront humainement les prisonniers, bien qu'il s'agisse en réalité d'une bande de brigands. »

Une dépêche de sir Robinson

Londres, 4 janvier. — Voici le texte de la dépêche de sir Hercules Robinson, le haut fonctionnaire britannique au Cap, daté du 3 courant et reçue ce matin par M. Chamberlain :

J'ai reçu la dépêche suivante de M. Dewet, agent anglais à Prétoria :

« Tout maintenant est tranquille et il n'y aura plus de troubles sérieux.

» Une députation du comité des réformes de Johannesburg m'a rendu visite hier et a offert de garantir et de maintenir la paix et l'ordre. Je me suis rendu auprès du président Krüger et lui ai fait part de la démarche du comité.

» M. Krüger m'a assuré qu'en attendant l'arrivée de sir H. Robinson, les troupes de *Burghers* n'entoureront pas Johannesburg et n'inquiéteront pas la population si elle reste calme, si elle ne viole pas les lois et si elle ne commet aucun acte d'hostilité. »

M. Dewet ajoute :

« Je dois rendre hommage à la grande modération et à la longanimité du gouvernement du Transvaal dans les circonstances très difficiles actuelles.

» Les prisonniers viennent d'arriver. Les pertes subies par les troupes du docteur Jameson seraient très importantes, celles des *Burghers* très légères. »

Une dépêche reçue ce matin à l'*Office des Colonies*, à Londres, annonce que tout est tranquille à Johannesburg. Il n'y a pas eu de combat à Johannesburg.

Cette dépêche expose que les rencontres qui ont eu lieu entre le docteur Jameson et les Boërs ont été très sérieuses et qu'il y a eu de grandes pertes des deux côtés.

Bruit de la mort de M. Jameson

D'autre part, une dépêche particulière reçue par une maison de banque de New-York affirme que le docteur Jameson et deux de ses officiers ont été tués par les Boërs mais on n'ajoute pas créance à cette information contredite par les autres sources de renseignements.

Concessions aux « Uitlanders »

Londres, 4 janvier. — Une dépêche privée de Prétoria, arrivée à Londres ce matin, annonce que le président Kruger s'est déclaré prêt à faire des concessions satisfaisantes aux « Uitlanders ». Le président, estimant que la dignité est sauve et que la leçon aux « Uitlanders » anglais est satisfaisante, se montrerait disposé à revenir aux dispositions conciliantes qu'il avait déjà montrées, c'est-à-dire qu'il verrait volontiers le Volksrade accorder aux « Uitlanders » une notable partie des droits civils qu'ils réclament, la suppression des incapacités du fait de la religion et de la langue, etc.

Il ne se refuserait pas non plus à accorder la naturalisation et les droits politiques qui en découlent aux *Afrikanders*, c'est-à-dire aux fils d'*Uitlanders* nés et élevés au Transvaal.

Le Wolksrade s'était, jusqu'ici, montré réfractaire à ces concessions, mais on espère qu'il cédera aux conseils qui lui seront donnés de Paris, de Washington et de Berlin.

L'inaction de M. Berthelot

Paris, 4 janvier. — On commente beaucoup l'inaction dans les circonstances actuelles du gouvernement français, inaction qui contraste singulièrement avec la hardiesse et la résolution du gouvernement allemand.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que M. Berthelot vient de donner une preuve décisive de son impéritie et de son inaptitude à diriger nos affaires étrangères. Cette opinion s'est déjà manifestée ce matin dans la presse comme dans des organes radicaux.

« Enregistrons, dit le *Matin*, l'impression générale produite par la dépêche de l'empereur Guillaume. On opposait l'énergie de ce télégramme au silence de notre ministre des affaires étrangères. M. Berthelot a laissé à un comité privé le soin de protester contre l'agression de la *Chartered*. Peut-être eût-il pu, dans cette circonstance et par un acte public, fournir une caution à ceux qui parlent de son bonheur et de son activité diplomatiques.»

Dans le *Radical*, M. Tony Révillon s'écrie : « Ce petit peuple qui défend ses foyers, qui a prouvé sa vitalité sur le champ de bataille, vient de recevoir les félicitations de l'empereur d'Allemagne. J'aurais voulu que celles de la République française lui arrivassent les premières. »

On dit d'autres part dans l'*Estafette* : « L'attitude de l'Allemagne a été un bel exemple; et chez nous, qu'a-t-on fait ? On nous raconte que, hier, le cabinet Bourgeois s'est occupé de l'affaire. Il était bien temps.

» Notre ministre des affaires étrangères est comme un élève chimiste encore inexpérimenté, il ne se décide à intervenir que lorsqu'il y est obligé par la réaction des événements sur la presse. M. Berthelot peut répondre, il est vrai, que s'il est blâmé par la presse française, le *Daily Graphic* constate avec plaisir les dispositions éminemment amicales du gouvernement français. »

Souscriptions allemandes pour les Boërs

Berlin, 4 janvier. — Des souscriptions ont été ouvertes en Allemagne pour les Boërs blessés. On a déjà recueilli 100.000 marks à Hambourg.

L'allemand Lippert, qui séjourne actuellement en Allemagne, mais qui est installé dans le Transvaal, a donné à lui seul 40.000 marks.

L'ambassadeur allemand à Londres

On mande de Londres le 3, à la *Gazette de Cologne*, que le comte Hatzfeldt, ambassadeur d'Allemagne à Londres, a tenu un langage très vif en demandant des explications au sujet du Transvaal et des actes du docteur Jameson.

Le télégramme de l'Empereur d'Allemagne L'émotion à Londres

Londres, 4 janvier. — On confirme que le docteur Jameson, qui s'est battu le 1er janvier jusqu'à 11 heures du soir, ne s'est rendu que le 2 janvier, à 2 heures de l'après-midi ; par conséquent, il est probable qu'il y a eu un second combat dans la matinée du 2 janvier.

Le câble télégraphique, par la voie de Zanzibar et d'Aden, a été rétabli dans la soirée.

Le télégramme de l'empereur d'Allemagne à M. Kru-

FEUILLETON DU 6 JANVIER 1896. — N° 12

LE MENSONGE DE SABINE

PAR LA

Pse OLGA CANTACUZÈNE-ALTIERI

VI

Ce jour-là, il savait qu'elle devait venir. Elle avait accepté la timide proposition qu'avait faite Jacques de lui prêter ses livres. Jacques, transporté de joie, encouragé par son bonheur, avait poussé la hardiesse jusqu'à oser souligner dans un de ces livres un passage où Flore, pensait-il, ne pouvait manquer de deviner un aveu. Il savait qu'elle devait le rapporter. Quand il aperçut au loin sa petite tête blonde coiffée d'une toque de fourrure, le pauvre amoureux eut presque peur et fut pris de la tentation de se sauver. Qu'allait-il dire pour s'excuser et quelle contenance fallait-il faire pour paraître avoir conservé un peu d'aplomb ? Jacques avait honte de son action. Il se dissimula derrière un épais rameau de houx. Quand elle fut tout près de lui et qu'il vit qu'elle allait passer sans le voir, il s'enhardit et, sans quitter son embuscade, tendit vers elle son offrande quotidienne. C'étaient quelques violettes de Parme au suave parfum, qu'il avait soignées tout exprès pour elle.

Son premier mouvement fut un geste d'effroi.

— Oh ! vous étiez là ? vous m'avez fait peur, dit-elle.

— Peur ! répéta-t-il avec chagrin. C'est le premier sentiment que je vous ai inspiré, quand vous étiez petite, vous rappelez-vous ? — Il parlait au hasard, sans trop savoir ce qu'il disait. — Je suis bien malheureux. Je ne réussis pas à vous en inspirer d'autre que celui-là.

Flore ne put s'empêcher de sourire.

— Je suis devenue beaucoup plus courageuse depuis lors. Voyez ! Je viens seule, sans escorte. Je n'ai plus peur du tout, mon bon Jacques, et j'ai, au contraire, beaucoup d'amitié pour vous et une grande reconnaissance pour le petit bouquet et le gros livre que voici.

— Vous l'avez lu ? demanda naïvement Jacques.

— D'un bout à l'autre, avec le plus vif intérêt.

Jacques demeura pétrifié ; une douleur terrible lui serra le cœur. Ainsi elle avait lu, et elle n'avait pas compris !

— Et je viens vous en demander un autre, continua-t-elle du ton le plus naturel.

— Entrez, dit Jacques haletant, dérouté, désespéré.

Il marcha en silence auprès d'elle. Qu'aurait-il pu lui dire ?

Ils franchirent la caricature de pont-levis qui donnait accès au château et traversèrent l'une des cours intérieures. En passant auprès d'une porte entr'ouverte, des grognements violents arrivèrent jusqu'à eux. Jacques s'arrêta indécis.

— Qu'y a-t-il ? demanda Flore.

— Ce seras. Il hésita. Ce sera...

Puis, paraissant prendre une résolution subite, il ouvrit la porte toute grande. Au milieu d'une cour carrée, Flore aperçut sa marraine, dont l'accoutrement mi-parti masculin était rendu plus grotesque encore par la chasse à laquelle elle se livrait. A l'aide d'une houssine qu'elle ibrandissait énergiquement, elle s'efforçait de faure rentrer dans l'enceinte qui lui était réservée un énorme porc qu'avait séduit l'attrait de la liberté. Il hurlait et se débattait, tandis que mademoiselle Florimonde le cinglait à tort et à travers, courant à sa poursuite, rouge de froid et de colère. La neige profondément remuée attestait que cette lutte avait dû se prolonger depuis longtemps. Sans un instant d'hésitation, Jacques se précipita au fort de la mêlée, saisit le délinquant par le pied, par l'oreille, par où il put, et le traîna de force jusqu'à son domicile, mademoiselle Florimonde disparut à sa suite sans avoir même remarqué la présence de sa filleule. Quand les piteux hurlements furent un peu calmés, Flore vit reparaître Jacques ébouriffé, la barbe en désordre, la cravate dénouée ; sa casquette de loutre, celle qui avait abrité les colimaçons, rejetée en arrière, lui donnait l'air si naïf que Flore ne put réprimer un petit éclat de rire moqueur. Jacques s'arrêta et fixa sur elle un regard si douloureux qu'elle demeura interdite. Il y avait dans ce regard un reproche dont elle fut touchée.

— Vous riez, dit-il très bas. Je sais bien que je me rends à vos yeux ridicule à plaisir. C'est ce sentiment qui a succédé à la peur que je vous inspirais autrefois. Et vous ne devinerez jamais... vous ne comprendrez pas... C'est inutile. Je suis bien malheureux !...

Il se dirigea rapidement vers le château. Flore le suivit en silence. Il marchait distraitement devant elle, paraissant avoir oublié sa présence. Arrivé dans le vestibule, il ouvrit une porte que Flore avait toujours vue fermée.

— C'est ma chambre, dit-il. Voici mes livres ; choisissez.

Sans s'occuper d'elle, il alla s'accouder à la cheminée et plongea sa tête dans ses deux mains.

Flore s'arrêta hésitante sur le seuil. Quelque chose la troublait dans l'atmosphère de cette chambre, car enfin Jacques avait beau être laid, disgracieux, gauche, c'était un homme jeune encore, pas marié et qui souvent avait trouvé en s'adressant à elle des paroles gracieuses et poétiques qui l'avaient fait rêver involontairement. Et puis Flore avait dix-sept ans, elle sortait du couvent et se trouvait pour la première fois de sa vie seule chez un homme. Elle regarda timidement autour d'elle. Cette chambre ne ressemblait à rien de ce qu'elle avait vu. C'était vraiment le réduit d'un poète, d'un de ceux qui rêvent les vers qu'écrivent les autres. Des fragments de tapisseries et d'armures sauvés des ruines de l'ancien château pendaient aux murs, de vieux meubles bizarres ramassés chez les paysans, des débris de sculpture mutilés s'entassaient dans un pittoresque désordre. Sur toutes les tables, des fleurs alanguies par l'air tiède de la chambre se penchaient au bord des coupes de cristal et de faïence, des plantes fleuries qui formaient de véritables bosquets autour des fenêtres alourdissaient l'air de leurs parfums. Puis, jetés pêle-mêle dans tout cela, des engins de pêche, des amas de nids d'oiseaux, de lichens bizarres, de coquillages nacrés. Un gazouillement d'oiseaux s'échappait d'une volière rustique ; devant l'âtre, sur un tapis persan, une chatte blanche comme la neige dormait blottie entre les pattes d'un grand lévrier, et partout des livres, empilés au hasard, se penchaient les uns vers les autres comme pour se confier leurs secrets.

Flore hésitait toujours. Elle avait donc blessé Jacques bien profondément ! Il restait là immobile silencieux, insensible à sa présence. La pitié triompha de son embarras. Lentement, doucement, elle s'approcha de lui, et comme il se détournait toujours, elle posa timidement la main sur son bras, et d'une voix dont la douceur était une caresse :

— Jacques ! dit-elle. — Il tressaillit. — Jacques, je vous ai fait bien de la peine ; pardonnez-moi.

Il ne bougea pas ; mais Flore vit des larmes glisser entre ses doigts.

— Qu'avez-vous, Jacques ? dit-elle. Vous êtes donc bien malheureux ? Confiez-moi votre chagrin comme à votre petite sœur.

Puis, très bas, comme on parle à un enfant dont on veut arracher une confidence :

— Est-ce quelque chose que j'ai fait qui vous a blessé à ce point ? Dites-le-moi, et je ne recommencerai plus. Je n'ai pas pu m'empêcher de rire tantôt, mais je n'ai pas eu l'intention de vous froisser, vous n'en doutez pas... Dites que vous m'aimez encore un peu, n'est-ce pas, Jacques ?

— Encore un peu ! O Flore, vous êtes donc aveugle ?

Et tournant vers elle son visage bouleversé et ses yeux pleins de larmes, il joignit les mains comme pour prier. Son grand amour passa comme un ouragan sur tout son être emportant sa timidité, sa réserve, ses résolutions :

— Mais je vous aime comme un fou ! balbutia-t-il. Vous pouvez faire de moi ce qu'il vous plaira, votre esclave, votre chose, me fouler aux pieds, rire de moi comme d'un bouffon, sans parvenir à arracher de mon cœur cet amour qui est devenu le sang même de mes veines. Oui, je pleure. Savez-vous pourquoi ? Je vous ai paru grotesque, ridicule, et vous avez ri, c'est vrai ; mais ce n'est pas la cause de mon désespoir. Le livre que vous avez lu sans le comprendre, je l'avais chargé de vous avouer une partie de la vérité. J'avais la fièvre pendant que vous lisiez. Je me disais : Elle devinera, elle ne peut manquer de deviner pourquoi je lui ai choisi celui-là et non un autre, pourquoi d'une main tremblante j'ai osé souligner ces passages. Et vous n'avez pas compris ! Je vous suis donc bien indifférent ?

Elle voulut l'interrompre.

— Oh ! laissez-moi parler ! reprit-il. Je n'aurai peut-être plus jamais le courage de le faire. Si vous saviez ce que j'ai osé rêver ! Mon cœur ressemblait à ce paysage d'hiver qui dort sous son linceul glacé d'ignorance. Vous êtes passée comme un souffle de printemps, et je me suis éveillé à la vie. Tout ce que j'aimais naguère se résume en vous. Les tièdes effluves d'avril qui sèment à pleines mains sur les buissons les touffes de roses et d'aubépine, accrochent des étoiles embaumées à tous les les sarments desséchés, font clore les violettes et les muguets dans les coins solitaires ; le tressaillement des longues nuits argentées où je m'oubliais à écouter le chant du rossignol dans les lilas ; ces parfums, ces harmonies qui m'enchantaient, c'était vous qu'ils me faisaient pressentir. Je retrouve en vous toutes ces beautés, ces émotions, mille fois plus suaves, plus pures, et vous, Flore, mon doux idéal, j'ai osé rêver que vous seriez à moi. Oh ! ne me repoussez pas, ne vous éloignez pas ! C'était insensé, n'est-ce pas coupable ? Je le sais et je ne vous demande même pas d'avoir pitié de moi. Je sais que je suis un être ridicule, inutile ; il n'y aura en moi que ce qu'y aura mis votre amour ; mais au moins ne le méconnaissez pas. Ne m'aimez pas, si cela vous est impossible, mais ne restez pas aveugle à ce que vous avez fait naître dans ce cœur.

Flore l'écoutait, hésitante indécise. Les paroles brûlantes de Jacques résonnaient à son oreille comme une mélodie lointaine. Mais c'était seulement le mirage qui lui faisait entrevoir l'existence d'un sentiment violent, tout-puissant, fort comme la vie, qu'elle aussi éprouverait un jour. Jacques avait le malheur de lui apprendre l'existence de l'amour sans le lui faire éprouver.

Voyant qu'elle ne parlait pas et l'écoutait rougissante et presque distraite, Jacques s'enhardit.

— Flore, mon amour, ai-je tort de désespérer ? murmura-t-il.

Elle balbutia :

— Je ne sais pas... Tout cela est si nouveau, et si étrange pour moi !

Et tout à coup, répondant à cette voix intérieure qui parlait en elle et la troublait plus que celle de Jacques : — Oh ! que vous êtes heureux ! s'écria-t-elle. De quoi vous plaignez-vous ? Que ce doit être bon d'aimer ainsi, trouver son bonheur dans un autre être, oublier tout ce qui n'est pas lui, ne vivre que de sa vie ! ce doit être si doux. Pauvre ami ! si vous saviez comme je voudrais pouvoir mettre ma main dans la vôtre et vous dire: Me voilà, bercez-moi de vos paroles et faites-moi part de votre bonheur ; — mais je ne peux pas, je ne peux pas, — plus tard peut-être.

— Ah ! ne me donnez pas cet espoir ! Vous ne m'aimez pas, vous ne m'aimerez jamais !

— Peut-être.., répéta la jeune fille. Ecoutez Jacques, je n'ai jamais songé que je pouvais vous inspirer autre chose que de l'amitié. Il faut me laisser le temps de m'habituer à être aimée autrement, le temps d'interroger mon propre cœur. — Laissez-moi libre. Si jamais vous me voyez venir à vous pour vous dire : Jacques, j'ai réfléchi, je consens à devenir votre femme, vous comprendrez que ce sera vous faire l'aveu d'un sentiment pareil à celui que vous venez de m'exprimer.

— Ah ! si ce jour devait jamais arriver, j'en deviendrais fou de bonheur !

Flore le regarda tristement. Son cœur s'émut malgré elle. Quelle félicité complète il était en son pouvoir de donner !

— Je m'étais imaginé, je ne sais pourquoi, que vous aimiez Sabine, dit-elle après un moment de silence.

— Sabine ? je n'y ai jamais songé.

— ...Et qu'elle vous aimait. Je m'habituais à vous regarder comme mon futur beau-frère et... Elle s'arrêta indécise. Elle ne pouvait pourtant pas lui avouer que cette idée même lui avait été peu agréable. Que serait-ce s'il fallait s'habituer à celle de partager la vie de Jacques, de devenir la moitié de lui-même ? En un clin d'œil, son imagination lui retraça ce que serait sa vie de chaque jour dans ce château, ses journées passées entre ces murs bariolés, ou rien ne venait rompre la monotonie d'une existence mesquine, où elle serait alternativement l'objet des agaçantes taquineries de sa marraine, de la méticuleuse bienveillance de mademoiselle Ydoine, de l'adoration vague et désœuvrée de Jacques, et les interminables soirées d'hiver pendant lesquelles il lui faudrait écouter le récit des maladies imaginaires de la vieille demoiselle et la lecture de ses vers ineptes alternant avec un air de flûte joué par Jacques, ayant la visite du curé venant faire sa partie de whist pour seule distraction. Elle frissonna... Mieux, mille fois mieux valait-il passer sa vie à la Rullière entre les rebuffades de son père et l'affection peu expansive de Sabine, y vieillir comme elle et du moins conserver quelques-unes de ses illusions.

— Il faut que je parte, dit-elle. J'ai peut-être eu tort de vous suivre ici, je ne savais pas...

— Oh ! non, vous n'avez pas eu tort, vous m'avez donné un espoir qui a transformé ma vie. O Flore, que serait donc le bonheur complet, si la seule espérance de le posséder un jour suffit pour m'enivrer !...

Elle sortit sans lui tendre la main, sans se retourner. Elle avait hâte de s'éloigner de lui, de mettre le plus de distance possible entre elle et ce regard dont la tendresse passionnée avait été plus de distance possible entre elle et ce regard dont la la tendresse passsionnée avait été plus éloquente qu'elle ne l'aurait voulu. Une lutte s'était engagée en elle, entre son jeune cœur ému par cet amour qui s'offrait à elle et sa raison qui lui disait : « Ce bonheur que tu rêves, auquel tu aspires, en cédant à cet amour, tu pourras le donner sans jamais l'éprouver. » Et Flore répondait : « Ne serait-ce pas là le raisonnement de l'égoïsme, et le seul bonheur réel n'est-il pas celui que nous donnons ? »

(*A suivre*) Pse OLGA CANTACUZÈNE-ALTIERI.